

Les boîtes noires s'invitent au Forum de la gouvernance Internet

Les questions liées à l'extension des écoutes administratives et à l'installation de « boîtes noires » seront abordées lors de la seconde édition du **Forum de la gouvernance Internet France (FGI – France)**, qui se tiendra à l'Université Paris-Descartes, mardi 2 juin, en marge de l'examen au Sénat du projet de loi sur le renseignement après [le vote de ce texte à l'Assemblée nationale](#). Le FGI est ouvert à tous.

Les algorithmes de détection

Prévue par le projet de loi, l'utilisation d'algorithmes de détection placés chez les opérateurs « fera justement l'objet d'un des 8 ateliers au second FGI à partir de la question : 'la sécurité peut-elle être algorithmique ?' », explique à la rédaction **Bertrand de La Chapelle**, président du comité d'organisation du FGI – France. La problématique, ajoute-t-il, couvre plusieurs aspects, notamment, « l'efficacité de tels systèmes : est-il effectivement possible de déterminer des profils de consultation suffisamment précis pour être utilisables, ce qui apparemment fait débat même chez les spécialistes ? L'opportunité ou non de transférer à des acteurs privés une telle responsabilité de fait, la proportionnalité d'une telle mesure, les réactions induites pour certains opérateurs déjà présents (cf. [les déclarations de l'hébergeur OVH](#)) ou susceptibles de s'implanter en France. »

Auteur d'[un rapport](#) sur le rôle et la stratégie de l'Union européenne dans la gouvernance mondiale d'Internet, la sénatrice **Catherine Morin-Dessailly** sera présente lors de la plénière d'ouverture du Forum, de 9h à 10h30, « et ce sera une des questions qu'elle évoquera, juste avant l'examen de ce sujet au Sénat », commente Bertrand de La Chapelle. « Plus largement, la discussion de cette loi aurait pu être une occasion unique de démontrer qu'une discussion multi-acteurs pouvait avoir lieu sur un enjeu de sécurité. Il est un peu dommage que cela n'ait pas été le cas », déplore-t-il.

L'Icann en mutation

Des représentants de l'Internet Society et de l'Icann (Internet Corporation for Assigned Names and Numbers) seront également présents lors de la plénière matinale du Forum, en amont de l'intervention d'**Axelle Lemaire**, secrétaire d'État au Numérique. Ce sera l'occasion d'éclairer la situation de la gouvernance mondiale d'Internet alors que les États-Unis se sont engagés à faire de l'Icann, prestataire technique d'Internet, une société internationale au terme du contrat expirant en septembre 2015. Pour Bertrand de La Chapelle, « les deux enjeux majeurs du processus en cours sont : l'articulation entre les deux groupes de travail parallèles réfléchissant à l'évolution de l'Icann et les échéances serrées, compte tenu des élections américaines l'an prochain. »

Lire aussi :

[Renseignement : la Commission des lois du Sénat encadre les « boîtes noires »](#)

[Fadi Chehadé va quitter la direction de l'ICANN](#)

crédit photo © Glebstock - Shutterstock